

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES EAUX USÉES

NIEUL-SUR-MER

Rues des Mottes et de l'Océan

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle va procéder au renouvellement du réseau des eaux usées, rue des Mottes et rue de l'Océan.

Ces travaux consisteront à remplacer et réhabiliter le réseau gravitaire et les branchements associés. Ils seront réalisés par l'entreprise SNATP, à **partir du mercredi 29 janvier 2025, pour une durée estimée à 3 mois.**

Ils se dérouleront en trois phases :

- **PHASE 1 du 29 janvier à mi-février** : du n°13 au n°1 rue des Mottes.

La rue sera fermée à la circulation et le stationnement interdit. Les riverains pourront accéder à double sens à la rue des Mottes, par la rue Clément Marot.

- **PHASE 2 de mi-février à mi-mars** : du n°1 rue des Mottes au n°16 rue de l'Océan.

Les rues des Mottes, de l'Océan et du Treuil Boulard seront mises en impasses, avec accès riverains en double sens. Le stationnement sera interdit.

- **PHASE 3 de mi-mars à fin avril** : du n°16 au n°2 rue de l'Océan et venelle Saint-Blaise.

La rue de l'Océan et la venelle Saint-Blaise seront fermées à la circulation et le stationnement interdit. Les accès riverains seront rétablis à l'avancement des travaux. La rue Saint-Blaise sera mise en impasse, avec accès riverains en double sens.

Toutes les modalités de circulation sont présentées au verso du présent courrier.

Vous êtes invités à prendre vos dispositions afin de libérer les accès et de ne pas vous retrouver bloqués.

La collecte des déchets sera assurée par la mise en place de bacs collectifs qui seront installés aux extrémités du chantier. Nous vous remercions de bien vouloir y déposer vos ordures ménagères et vos emballages/papiers.

Conscients de la gêne occasionnée, nous ferons le maximum pour éviter les nuisances, tout en assurant votre protection, ainsi que celle des intervenants.



